

FICHE D'INSCRIPTION - CFGA ORNE

Session Printemps 2019

à Saint-Germain-du-Corbéis



À retourner avant le **01/03/2019**

Après cette date nous contacter pour les disponibilités

Retour à

CRVA - La Ligue de l'enseignement de Normandie

5, bld de la Dollée 50000 SAINT-LÔ

Accompagnée du règlement par chèque

établi à l'ordre de la Ligue de l'enseignement (15 euros/pers).

Renseignements : 02.33.77.42.51 - crva@laliguenormandie.org

Formulaire d'inscription en ligne : www.cfga61.laliguenormandie.org

☐ M ☐ Mme Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Age :

Adresse précise :

N° de tel : Mail :

Nom de l'association d'appartenance :

Attentes particulières par rapport à la formation :

Par quel biais avez-vous pris connaissance de l'existence du CFGA :

S'inscrit au(x) module(s) suivant(s) Cochez la (les) cases

Ordre et dates des modules sous réserve de modifications

Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5
16/03/2019	23/03/2019	06/04/2019	04/05/2019	25/05/2019

Signature



CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE

CFGA ORNE

PRINTEMPS 2019

La formation qualifiante de
tous les dirigeants associatifs



QU'EST-CE QUE LE CFGA ?

Le CFGA institué par un décret de 2008, a pour finalité d'encourager les bénévoles, et particulièrement les jeunes qui veulent s'investir dans des projets associatifs, en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour assumer des postes à responsabilité au sein des associations.

Pour acquérir le CFGA, une personne doit suivre l'intégralité des modules théoriques proposés (30h) et justifier d'une expérience pratique de 20 jours au sein d'une association.

La formation s'adresse à tous les bénévoles. Elle est accessible aux jeunes à partir de 16 ans. Elle peut également servir à acquérir des compétences dans une perspective de recherche d'emploi dans le secteur associatif.

CALENDRIER

Session Printemps 2019 à SAINT-GERMAIN-DU-CORBÉIS				
Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5
16/03/2019	23/03/2019	06/04/2019	04/05/2019	25/05/2019

Ordre des modules et dates sous réserve de modifications

MODALITES PRATIQUES

Tout bénévole peut s'inscrire à un ou plusieurs modules. **Attention, seules les personnes ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et le stage pratique obtiendront le CFGA.**

Le nombre de participants est limité, les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée et priorité est donnée aux personnes qui s'inscrivent sur l'ensemble de la formation. La formation est maintenue sous réserve d'un minimum de 10 stagiaires. L'inscription n'est validée qu'à réception du règlement de 15 euros par chèque établi à l'ordre de la ligue de l'enseignement.

Le lieu exact de formation ainsi que les horaires sont communiqués par mail quelques jours avant le début de la formation.

Horaires 9h30-12h30 et 13h30-17h avec possibilité de pique-niquer sur place.

Fiche d'inscription : en dernière page

Contacts et renseignements : La Ligue de l'enseignement 02.33.77.42.51
crva@laliguenormandie.org - www.cfga61.laliguenormandie.org

CONTENU DE FORMATION

Dans l'Orne, la formation est portée par la Ligue de l'enseignement, Le Marchepied et Familles rurales. Le Crédit Mutuel vient nous faire partager son expérience.

► MODULE 1 « Principes fondamentaux de la LOI 1901 »

Identifier le projet associatif par rapport aux autres formes d'organisation de l'économie sociale. Appréhender la loi 1901 et les préjugés sur le monde associatif.

➤ **Intervenants** : La Ligue de l'enseignement et Le Marchepied

► MODULE 2 « Compétences en matière d'organisation et de gouvernance »

Participer aux organes statutaires d'une association : organisation administration, instance décisionnelles, rôle des dirigeants, ... Traduire un projet associatif en un projet d'activité.

➤ **Intervenants** : La Ligue de l'enseignement et Familles rurales

► MODULE 3 « Compétences en matière de finances associative »

Maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative. Savoir mobiliser des ressources financières.

➤ **Intervenants** : La Ligue de l'enseignement

► MODULE 4 « Compétences en matière de ressources humaines associatives »

Prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations et de favoriser la participation des bénévoles.

➤ **Intervenants** : La Ligue de l'enseignement et Le Marchepied

► MODULE 5 « Compétences en matière de gestion de projet associatif et de communication »

Identifier des axes de communication internes et externes par, notamment, la mobilisation du public et des bénévoles, la gestion des conflits ...

➤ **Intervenants** : La Ligue de l'enseignement

Foire aux questions et bilan

Une foire aux questions et un bilan de la formation vous seront proposés ; la date sera à déterminer en fonction des disponibilités de chacun.